

Exercice 2000 - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

M. LE MAIRE, Rapporteur : Par délibération du 10 juillet 1995, vous m'avez accordé, pour la durée du mandat, les pouvoirs nécessaires pour accomplir certaines opérations de gestion courante.

Conformément à l'article L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous fais part des opérations effectuées à ce titre :

I - Bâtiments Communaux - Occupations - Locations

- Immeuble 6 rue de Chalezeule - Mise à disposition au profit de l'Association GTF (Groupement pour le Tourisme Fluvial) moyennant une redevance annuelle symbolique de 160 F soit 24,39 € (convention du 21 mars 2000).

- Terrain rue du Chapitre (section DL 24) - Location à M. et Mme CHEVAL, à compter du 1^{er} avril 2000, moyennant une redevance annuelle de 400 F soit 60,98 € (convention du 17 avril 2000).

- 13 F, rue Brulard - Renouvellement pour un an à compter du 1^{er} janvier 2000 de la mise à disposition à titre gratuit d'un atelier-logement au profit de l'Association Fabrication Maison (convention du 30 mars 2000).

- Convention avec l'Association Consommation Logement et Cadre de Vie pour la mise à disposition à titre gracieux de la Salle de l'Épitaphe du 1^{er} octobre 1999 au 30 juin 2000 pour lui permettre de tenir des permanences pour les habitants.

- Convention avec M. et Mme CHICAUD, peintres amateurs, pour la mise à disposition d'un emplacement dans les locaux de la bibliothèque Jean Moulin pour une exposition qui aura lieu du 6 avril au 10 mai 2000.

- Convention avec l'Association Régie des Quartiers pour l'utilisation d'un local municipal situé au chalet de Fontaine-Ecu à titre gracieux du 1^{er} octobre 1999 au 30 juin 2000 pour l'activité de Frip Chic.

- Convention passée le 30 mars 2000 avec l'Association Les Francas pour l'utilisation de l'école primaire de Battant (ex- cantine) les mardis 11 et 18 avril 2000 de 14 h à 17 h, les vendredis 7 et 28 avril, 12 et 26 mai 2000 de 16 h 30 à 18 h pour les animations de la ludothèque itinérante de Palente opération Jeux Envie.

- Convention passée le 30 mars 2000 avec l'Association Les Francas pour l'utilisation de l'école primaire Champagne (préau du haut) les mercredis 5, 12, 19 et 26 avril 2000, 10 et 24 mai 2000 de 14 h à 17 h, les vendredis 14 et 21 avril 2000 de 9 h à 12 h pour les animations de la ludothèque itinérante de Palente opération Jeux Envie.

- Convention passée le 30 mars 2000 avec l'Association Les Francas pour l'utilisation de l'école primaire Bruyères (préau) les samedis 8 et 29 avril 2000, 13 et 27 mai 2000 de 14 h à 17 h, les mardis 11 et 18 avril 2000 de 9 h à 12 h et les jeudis 13 et 20 avril 2000 de 14 h à 17 h pour les animations de la ludothèque itinérante de Palente opération Jeux Envie.

- Convention passée le 30 mars 2000 avec l'Association Les Francas pour l'utilisation de l'école primaire Jean Macé (préau 1) les mardis 4 et 25 avril 2000, 9 et 23 mai 2000 de 16 h 30 à 18 h 30 pour les animations de la ludothèque itinérante de Palente opération Jeux Envie.

- Convention passée le 30 mars 2000 avec l'Association Les Francas pour l'utilisation de l'école maternelle Viancin (salle de motricité de l'annexe) les jeudis 6 et 27 avril 2000, 11 et 25 mai 2000 de 16 h 30 à 18 h 30 et les jeudis 13 et 20 avril 2000 de 9 h à 12 h pour l'organisation d'animations opération Jeux Envie.

II - Finances

- Création d'une régie d'avances au Musée des Beaux-Arts afin de permettre l'achat de livres, catalogues, de chronoposts et de petites fournitures (clés, etc.).

- Création d'une régie de recettes au service Relations Extérieures afin de permettre l'encaissement des sommes provenant de photocopies réalisées dans les locaux de l'Info-Point Europe.

- Création d'une régie d'avances au service Relations Extérieures afin de permettre l'achat de documentation européenne, de livres, brochures et magazines destinés à l'Info-Point Europe.

III - Convention

- Convention passée avec l'Université Paris 7 - Laboratoire de Physiologie de l'Arbre pour la réalisation d'une étude sur les effets physiologiques de la culture des arbres d'alignement en bac et en fosse ouverte (durée prévue de l'étude : 8 mois - Coût : 30 000 F HT).

- Convention passée avec Jean-Michel PECHINE et Yves PETIT, photographes, l'Est Républicain et la Société BEVALOT PHOX pour l'exposition «Visages, instants d'années - 2 000 Bisontins pour l'an 2000» qui se tiendra à la galerie de l'Hôtel de Ville du 20 juin au 29 juillet 2000.

L'Assemblée Communale donne acte de ce bilan à M. le Maire.

Récépissé préfectoral du 23 mai 2000.